



COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE

Le 14 MARS 2017

Effectifs

Un point sur les effectifs de FranceAgriMer a été présenté. Au vu des chiffres au 1^{er} janvier 2017, le nombre d'agents est de 1093, ce chiffre est en constante diminution.

Les syndicats ont encore une fois rappelé les conséquences de cette baisse sur l'exécution des missions et la pression sur l'ensemble des agents. Des recrutements sont annoncés, malheureusement ils ne pourront jamais compenser les départs.

Il y a une nouvelle illustration de la gestion de l'emploi de CDD courts en Aquitaine du fait du pic d'activité lié aux mesures de l'OCM VIN. Cette situation n'est pas isolée dans FranceAgriMer. Certes FAM est soumis au respect du plafond d'emplois que nos tutelles lui imposent, **mais la multiplication des contrats courts occasionne un investissement de formation important et entretient la précarité.** L'administration se défend en indiquant que cela n'a pas pour but de ne pas payer les allocations chômage, ce constat n'est pas nouveau et va aller de mal en pis.

Prévention du stress et du harcèlement

Le questionnaire 2017 vie au travail a été présenté aux membres du CT, il va permettre de faire une nouvelle photographie sur les conditions de travail au sein de FranceAgriMer siège et régions. Ce questionnaire a été réalisé par la commission STRESS et Harcèlement. Il est établi sur le même modèle que celui de 2012, ce qui permettra de mesurer les évolutions. L'anonymat sera respecté. Il devrait être déployé au cours du 2^{ème} semestre 2017.

L'alliance CFTC-CGC estime que ce questionnaire devra être exploité en vue de la mise à jour des plans d'actions existants.

Le ministère, de son côté, va diffuser un questionnaire dans le cadre de la mise en place d'un « baromètre social ». La question se pose de savoir si les agents de FranceAgriMer en poste dans les DRAAF auront un ou deux questionnaires à remplir...

Vos représentants à la commission « stress et harcèlement » : Catherine-ERNOULT-TOMASSO // 01 73 30 31 18 // catherine.tomasso@franceagrimer.fr et Christine KLICH // 01 73 30 27 06 // christine.klich@franceagrimer.fr.

Télétravail

La note de service concernant la mise en place du télétravail généralisé à FAM, suite à la parution de l'arrêté, n'a pas fait l'objet d'un vote, car celle-ci avait été vue en groupe de travail. Elle permet de préciser un certain nombre de points. Dès la mise en ligne sur l'intranet, les agents pourront faire leurs demandes. L'ensemble des agents souhaitant télé-travailler devront remplir un formulaire de demande, qu'ils soient ou non en télétravail actuellement.

L'alliance CFTC-CGC se félicite de la réouverture (enfin !) du dispositif, complété par la note de service, qui devrait s'effectuer avant la fin du 1^{er} semestre 2017. Elle a demandé qu'une période d'adaptation soit prévue pour les agents qui bénéficiaient précédemment de mesures n'entrant pas dans le cadre du décret Fonction publique (ex. nombre de jours télétravaillés supérieurs).

Vos représentants au groupe de travail « Télétravail » : Catherine-ERNOULT-TOMASSO // 01 73 30 31 18 // catherine.tomasso@franceagrimer.fr et Christine KLICH // 01 73 30 27 06 // christine.klich@franceagrimer.fr.



Fermeture du siège

L'administration a mis au vote un projet de décision concernant la fermeture du siège de l'établissement pour les ponts du 26 mai et du 14 août 2017. Certes la fermeture de l'établissement occasionnera comme le lundi de Pentecôte, la déduction de jours de RTT ou de congé suivant le choix du rythme de travail, mais en contrepartie aucun agent ne sera désigné de permanence.

L'alliance CFTC-CGC a voté pour.

Vos représentants au CTE :

- ✓ Pour la CFTC : Catherine ERNOULT-TOMASSO, 01 73 30 31 18 (catherine.tomasso@franceagrimer.fr)
- ✓ Pour la CGC : Bernard LELLOUCHE, 05 55 12 90 33 (bernard.lellouche@franceagrimer.fr)

	
CFTC-MAE 12 rue Henri Rol-Tanguy 93555 MONTREUIL Cedex ☎ : 01 73 30 27 06 @ : cftc-mae@franceagrimer.fr 🌐 : http://www.cftc-mae.fr 🐦 : https://twitter.com/cftc_mae	EFA CGC 2 rue du Maupas 87040 Limoges Cedex 1 ☎ : 06 77 88 97 64 @ : efa-cgc@asp-public.fr 🌐 : http://www.efa-cgc.com/